

# Budget prévisionnel de l'association

Budget prévisionnel de l'association, approuvé par l'Assemblée Générale ou le Conseil d'Administration

Si l'exercice de l'association est différent de l'année civile, préciser les dates de début et de fin d'exercice. Pour vous aider dans votre démarche, le Département vous propose un modèle de budget prévisionnel. Celui-ci doit être rempli avec attention. En cas d'octroi d'une aide, le Conseil Général doit être en mesure de vérifier la cohérence entre les prévisions et les réalisations.

1.

Association :  
Exercice 2021

Ligue de Bourgogne-Franche-Comté des Echecs  
Date de début : 01/01/2021

Date de fin : 31/12/2021

CHARGES	MONTANT EN EUROS <sup>(1)</sup>	PRODUITS	MONTANT EN EUROS <sup>(1)</sup>
<b>60 – Achats</b>	2 470 €	<b>70 – Vente de produits finis, prestations de services, marchandises</b>	1 500 €
Achats d'études et de prestations de services	300 €	Marchandises	
Achats non stockés de matières et fournitures	1 300 €	Prestation de services	
Fournitures non stockables		Produits des activités annexes	1 500 €
Fournitures d'entretien et petit équipement	200 €	Billetterie	
Fournitures administratives	200 €	<b>74 – Subventions d'exploitation</b>	4 500 €
Autres fournitures	470 €	Etat : (à détailler)	
<b>61 – Services extérieurs</b>	800 €	ANS	1 500 €
Sous-traitance générale			
Locations	700 €	Région(s) :	3 000 €
Entretien et réparation			
Assurance		Département(s) :	
Documentation	100 €		
Divers			
<b>62 – Autres services extérieurs</b>	6 450 €	Communes(s) :	
Rémunérations intermédiaires et honoraires	3 600 €		
Publicité, publication			
Déplacements, missions, réceptions	2 750 €	Organismes sociaux (à détailler) :	
Frais postaux et de télécommunications	100 €		
Services bancaires, autres			
<b>63 – Impôts et taxes</b>		Fonds européens	
Impôts et taxes sur rémunération		CNASEA (emplois aidés)	
Autres impôts et taxes		Autres recettes	
<b>64 – Charges de personnel</b>			
Rémunération des personnels			
Charges sociales		<b>75 – Autres produits de gestion courante</b>	4 000 €
Autres charges de personnel		Cotisations	4 000 €
<b>65 – Autres charges de gestion courante</b>	300 €	Autres recettes	
<b>66 – Charges financières</b>		<b>76 – Produits financiers</b>	20 €
<b>67 – Charges exceptionnelles</b>		<b>77 – Produits exceptionnels</b>	
		Sur opération de gestion	
		Sur exercices antérieurs	
<b>68 – Dotation aux amortissements provisions pour renouvellement)</b>		<b>78 – Reprises sur amortissements et provisions</b>	
<b>TOTAL DES CHARGES PREVISIONNELLES</b>	10 020 €	<b>TOTAL DES PRODUITS PREVISIONNELS</b>	10 020 €
<b>86 – Emplois des contributions volontaires en nature</b>		<b>87 – Contributions volontaires en nature</b>	
Secours en nature		Bénévolat	
Mise à disposition gratuite de biens et prestations		Prestations en nature	
Personnel bénévole	500 €	Dons en nature	500 €
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	10 520 €	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	10 520 €

<sup>(1)</sup> ne pas indiquer les centimes d'euros

<sup>(2)</sup> Le budget doit être équilibré et doit faire figurer le montant de la subvention sollicitée